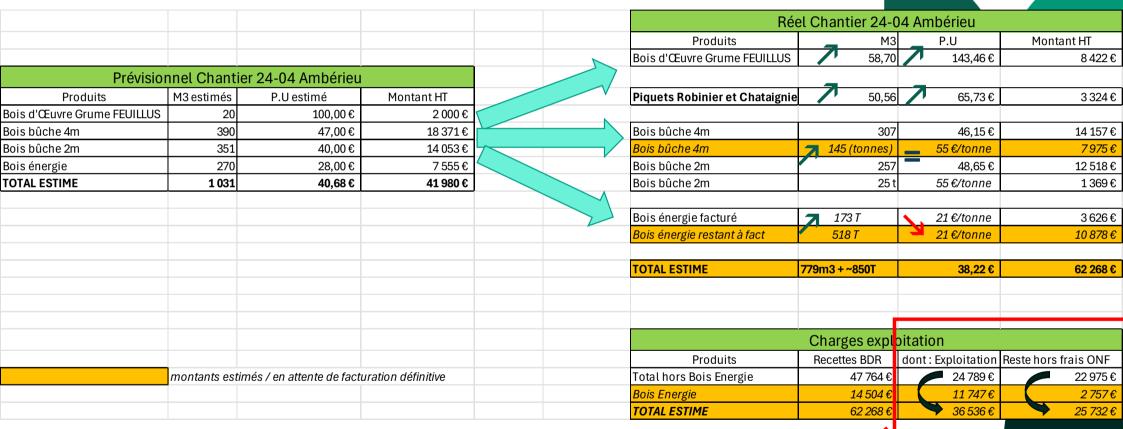
Eléments estimatifs Avant coupe



Après coupe



Part du BE dans la recette nette globale : 10%

Part du BE dans la prestation d'exploitation : 32 %

> Plus-value : dans la valorisation des produits de la forêt (bilan C, sylviculture,...) + la rémunération de l'ETF

(et donc indirectement le cout pour le propriétaire)